

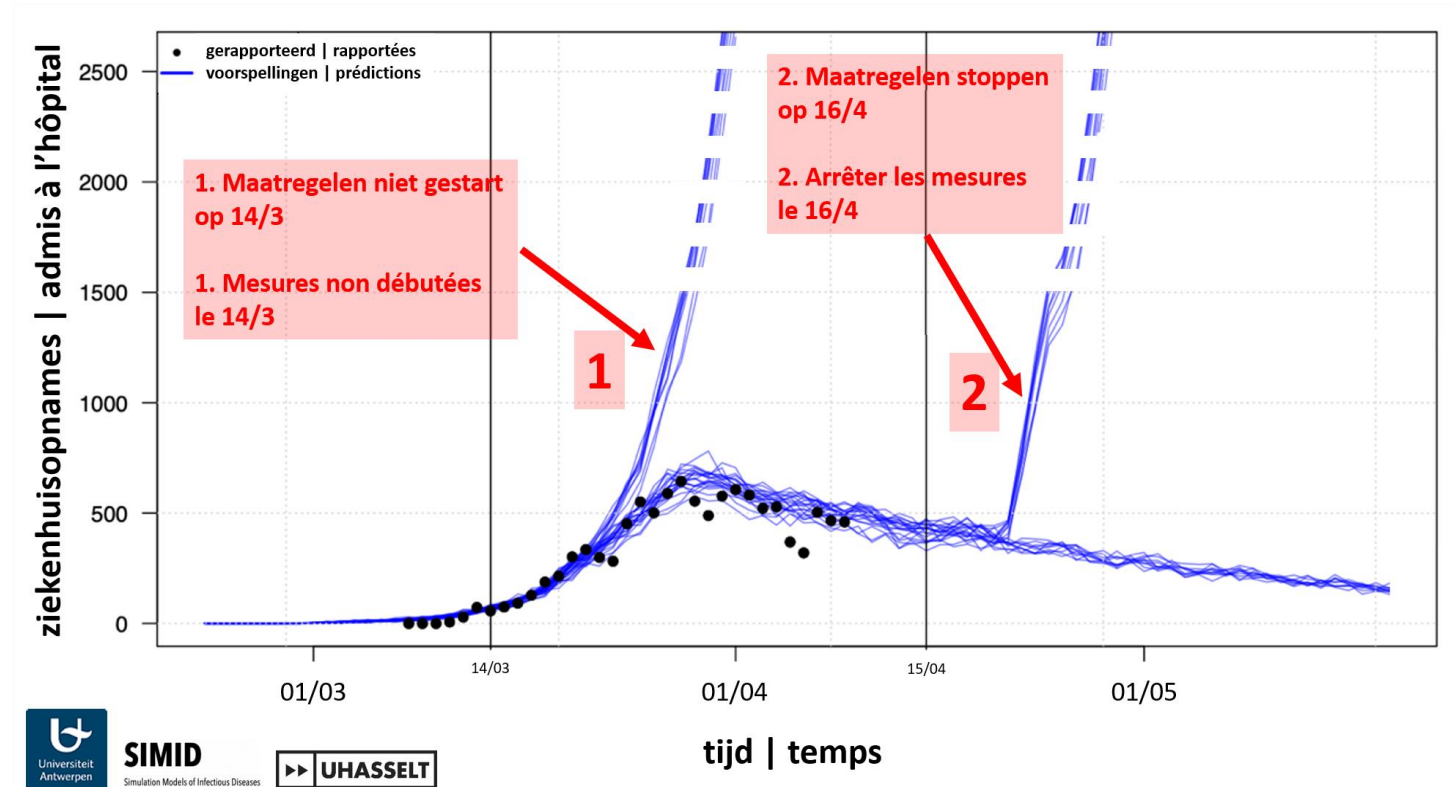
# BELGIUM'S EXIT STRATEGY

PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE DE SORTIE DE CRISE DU  
CORONAVIRUS

24 AVRIL 2020

# D'OÙ VIENT-ON?

# BELGIUM'S EXIT STRATEGY

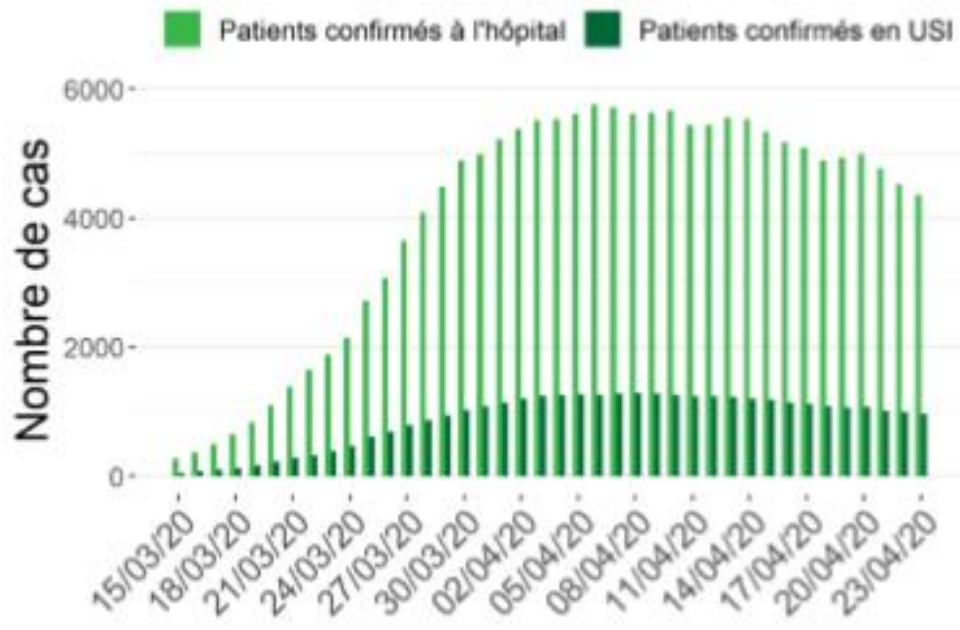


# BELGIUM'S EXIT STRATEGY

## OÙ EN EST-ON?

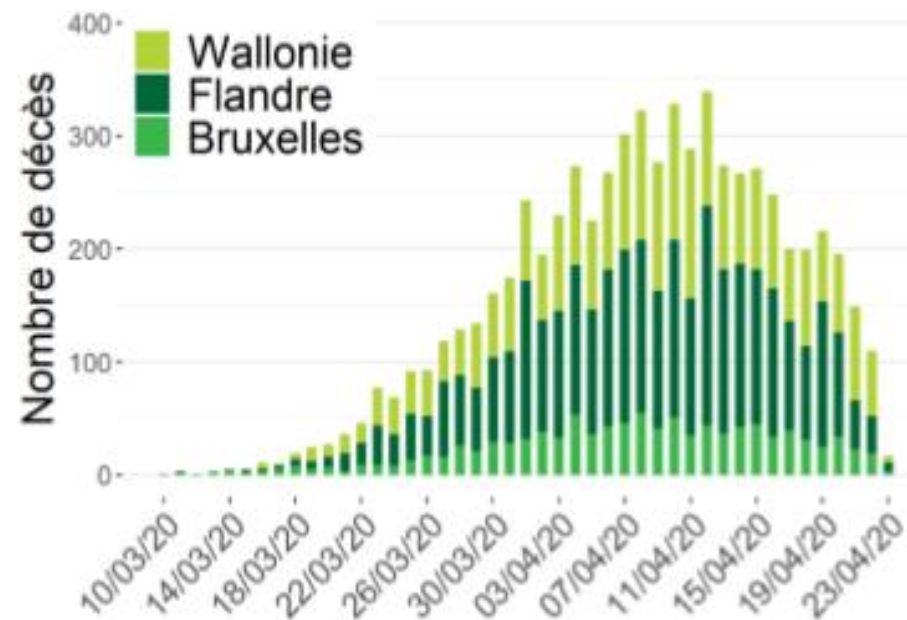
# BELGIUM'S EXIT STRATEGY

## Evolution du nombre d'hospitalisés



\*Nombre d'hôpitaux participants : 105 (23 avril 2020)

## Evolution du nombre de décès COVID-19 par région et date de décès



Source: covid-19 - bulletin épidémiologique (Sciensano, 22.04.2020)

# BELGIUM'S EXIT STRATEGY

## OÙ VA-T-ON?

# BELGIUM'S EXIT STRATEGY

## APPROCHE ET MÉTHODOLOGIE

**PROGRESSIF**

**ÉVOLUTIF**

**NON-DÉFINITIF**

# BELGIUM'S EXIT STRATEGY

## LES RÈGLES QUI RESTERONT D'APPLICATION

*1m50*



## DISTANCES DE SÉCURITÉ



## LES RÈGLES QUI RESTERONT D'APPLICATION



### GESTES “BARRIÈRE”

# PORT D'UNE PROTECTION VISANT A SE COUVRIR LA BOUCHE ET LE NEZ

## SE COUVRIR LA BOUCHE ET LE NEZ EST RECOMMANDÉ

- Dans l'espace public et a fortiori quand le respect des règles de distances de sécurité ne peut pas être garanti.
- Mais il ne remplace pas les gestes « barrière » et les distances de sécurité.



# PORT D'UNE PROTECTION VISANT A SE COUVRIR LA BOUCHE ET LE NEZ

SE COUVRIR LA BOUCHE ET LE NEZ EST OBLIGATOIRE dans les transports en commun

- Dès l'entrée dans la gare, station, etc.
- À partir de 12 ans
- 4 mai
  - Port d'un masque ou toute autre alternative permettant de se couvrir la bouche et le nez.



# PORT D'UNE PROTECTION VISANT A SE COUVRIR LA BOUCHE ET LE NEZ

## SE COUVRIR LA BOUCHE ET LE NEZ

- Si le respect des distances de sécurité n'est pas possible sur le lieu de travail (masques fournis par l'employeur)



## STRATÉGIE BELGE

Objectif : Chaque citoyen reçoit gratuitement au moins **une protection** en tissu normé.

### PROCURER

Diverses initiatives fédérales, régionales et communautaires seront cumulées pour atteindre cet objectif.

### RENFORCER

Deux « filtres » par personne à intégrer aux masques de confort déjà acquis ou confectionnés.

### GUIDER

Tutoriels et modes d'emploi pour fabriquer son masque soi-même en toute sécurité.

## SYSTÈME DE MONITORING

- Déterminer si l'évolution de la propagation du virus permet de passer à une phase ultérieure.

### SERIE DE CRITÈRES, DONT:

- L'état de la propagation du virus, le nombre d'hospitalisations, la saturation des soins intensifs, etc.

### MONITORING CONSTANT : affiné détection précoce :

- Passage d'une phase à l'autre confirmé a priori une semaine avant la date estimée

# UNE STRATÉGIE EN PLUSIEURS PHASES

# BELGIUM'S EXIT STRATEGY



La règle actuelle de confinement reste d'application jusqu'à ce que celle-ci soit explicitement changée



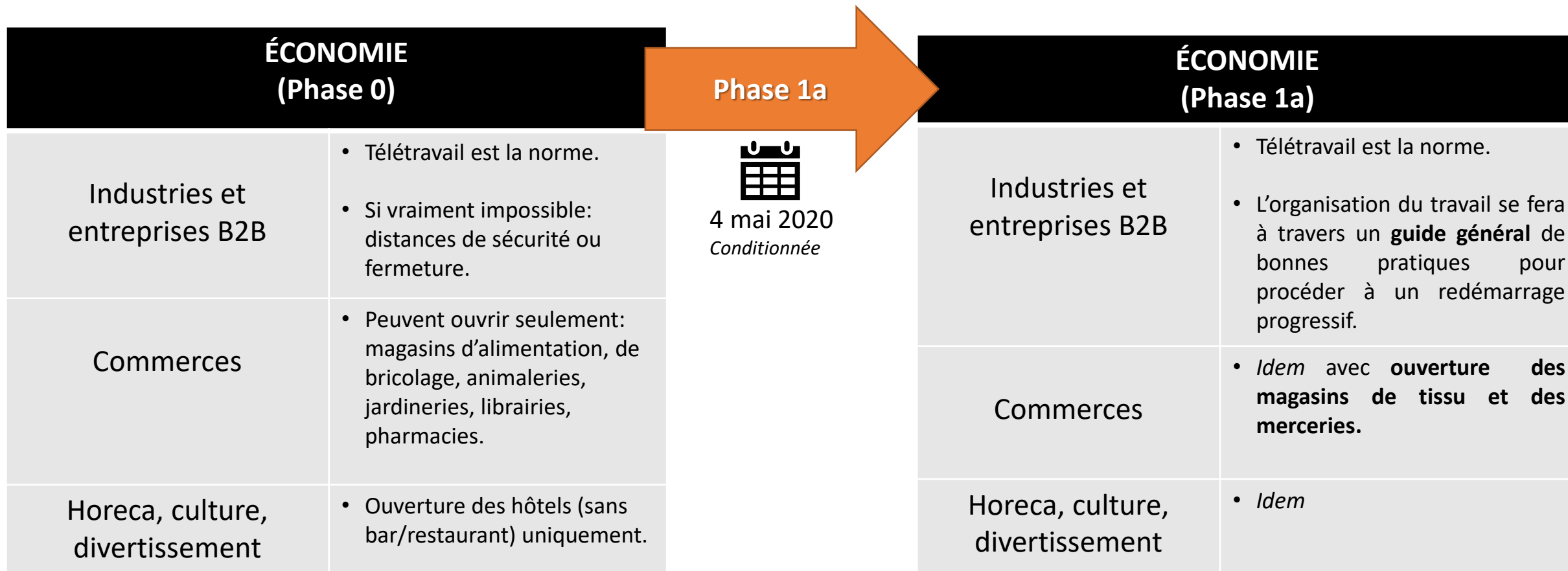
# BELGIUM'S EXIT STRATEGY

## PHASE 0

# BELGIUM'S EXIT STRATEGY

## PHASE 1

# BELGIUM'S EXIT STRATEGY



## LES PROTOCOLES

### GUIDE GÉNÉRIQUE

- Validé par le Groupe des Dix (patrons-syndicats)
- Servira de référence pour un redémarrage économique progressif dans des conditions saines et sûres pour toutes et tous.
- Base d'accords sectoriels à conclure

# BELGIUM'S EXIT STRATEGY

## SOINS DE SANTÉ (Phase 0)

- Seules les consultations et les opérations urgentes sont permises.

## ÉDUCATION (Phase 0)

- Accueil de la petite enfance pleinement assuré en respectant les normes en vigueur
- Les cours et les activités sont suspendus dans les écoles maternelles, primaires et secondaires (garderies sont organisées)
- En qui concerne l'enseignement spécialisé, l'accueil des éventuelles prises en charges thérapeutiques est maintenu.

### Phase 1a



4 mai 2020  
Conditionnée

## SOINS DE SANTÉ (Phase 1a)

- **Elargissement graduel et sécurisé de l'accès aux soins de santé généraux et spécialisés.**

## ÉDUCATION (Phase 1a)

- *Idem*

# BELGIUM'S EXIT STRATEGY

## Phase 1a

### AU QUOTIDIEN (Phase 0)



4 mai 2020  
Conditionnée

#### Déplacements

- Les citoyens doivent rester chez eux. Seuls les déplacements considérés comme essentiels ou pour raison urgente sont permis.
- Les transports en commun circulent.

#### Vie sociale et de famille

- Tout rassemblement est interdit.
- Les mariages/enterrements se font en comité très restreint.

### AU QUOTIDIEN (1a)

#### Déplacements

- *Idem*
- **Les protections couvrant la bouche et le nez sont obligatoires** dans les transports en commun **pour les + de 12 ans.**

#### Vie sociale et de famille

- *Idem*

# BELGIUM'S EXIT STRATEGY

## Phase 1a



4 mai 2020  
*Conditionnée*

### AU QUOTIDIEN (Phase 0)

Sport	<ul style="list-style-type: none"><li>• Marche, jogging et vélo sont autorisés, en respectant les distances de sécurité, le temps de l'activité, et avec 1 personne (ou plus, si elles vivent sous le même toit.)</li></ul>
Voyages	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les voyages non-essentiels en Belgique et à l'étranger sont interdits.</li></ul>

### AU QUOTIDIEN (Phase 1a)

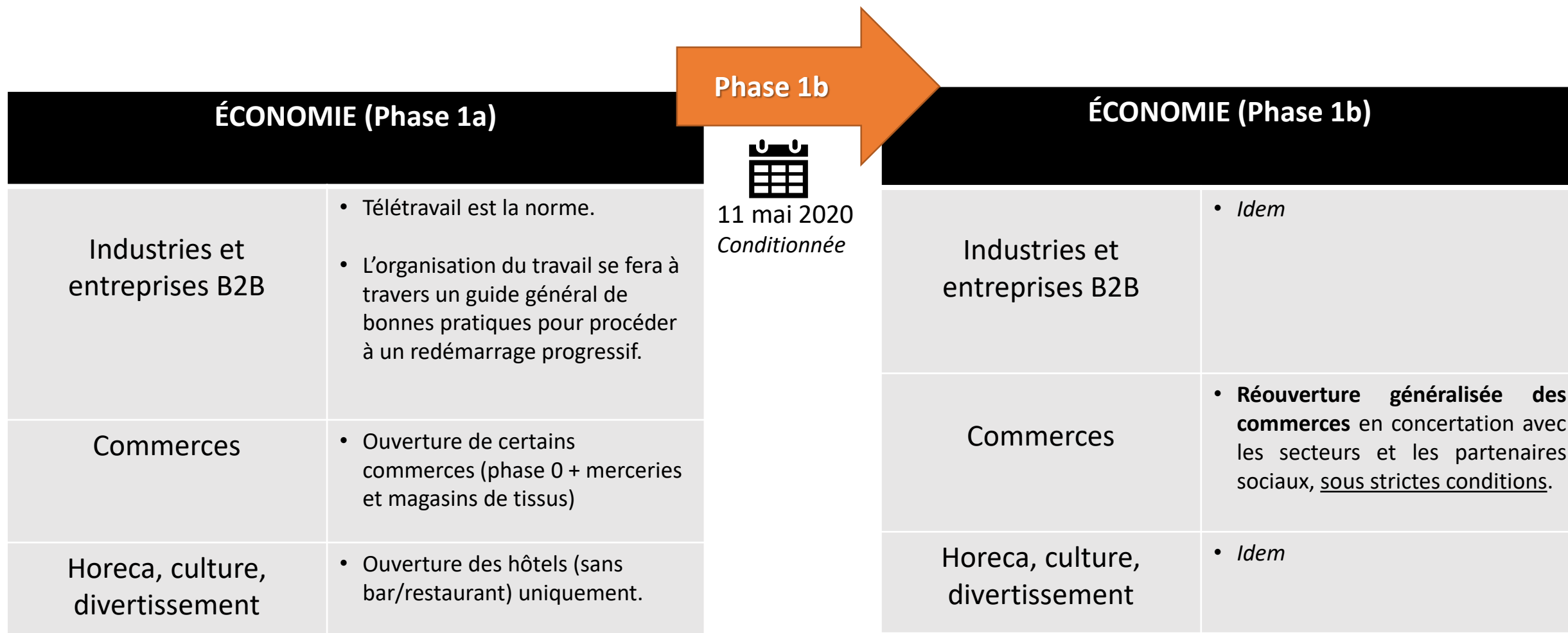
Sport	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les activités physiques et sportives en <u>extérieur</u> et <u>sans contact</u> sont à nouveau autorisées avec <b>2 personnes maximum</b> (ou plus, si elles vivent sous le même toit.)</li></ul>
Voyages	<ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Idem</i></li></ul>

# BELGIUM'S EXIT STRATEGY

## PHASE 1B



# BELGIUM'S EXIT STRATEGY



# BELGIUM'S EXIT STRATEGY

## PHASE 2

# BELGIUM'S EXIT STRATEGY

## ÉCONOMIE (Phase 1b)

Industries et entreprises B2B	<ul style="list-style-type: none"> <li>Télétravail est la norme.</li> <li>L'organisation du travail se fera à travers un <b>guide général</b> de bonnes pratiques pour procéder à un redémarrage progressif.</li> </ul>
Commerces	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réouverture généralisée des commerces (sous strictes conditions)</li> </ul>
Horeca, culture, divertissement	<ul style="list-style-type: none"> <li><i>Idem que phase 0</i></li> </ul>

## Phase 2



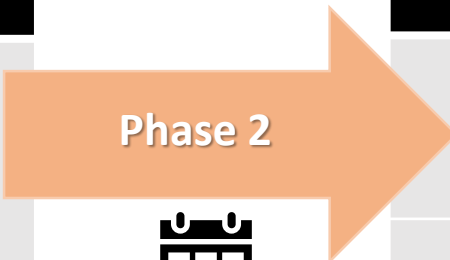

18 mai 2020

Conditionnée

## ÉCONOMIE (Phase 2)

Industries et entreprises B2B	<ul style="list-style-type: none"> <li><i>Idem</i></li> </ul>
Commerces	<ul style="list-style-type: none"> <li><i>Idem</i></li> <li>Il sera examiné si et sous quelles conditions <b>les professions impliquant des contacts physiques</b> pourraient reprendre leur activité.</li> </ul>
Horeca, culture, divertissement	<ul style="list-style-type: none"> <li><i>Idem</i></li> <li><b>Ouverture musées envisagée</b> sous conditions.</li> </ul>

# BELGIUM'S EXIT STRATEGY

AU QUOTIDIEN (Phase 1b)		AU QUOTIDIEN (Phase 2)		
Déplacements	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les citoyens doivent rester chez eux. Seuls les déplacements considérés comme essentiels ou pour raison urgente sont permis.</li> <li>Les protections couvrant la bouche et le nez sont obligatoires dans les transports en commun pour les + de 12 ans.</li> </ul>	 <p>Phase 2</p> <p> 18 mai 2020 Conditionnée</p>	Déplacements	<ul style="list-style-type: none"> <li><i>Idem</i></li> </ul>
Vie sociale et de famille	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tout rassemblement est interdit.</li> <li>Les mariages/enterrement se font en comité restreint.</li> </ul>		Vie sociale et de famille	<ul style="list-style-type: none"> <li>La possibilité de permettre les <b>réunions privées à domicile</b> sera <u>étudiée</u>.</li> <li>Les mariages/enterrement pourraient se faire en <b>plus large comité</b> <u>après évaluation</u>.</li> </ul>
Sport	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les activités sportives en extérieur et sans contact sont à nouveau autorisées (tennis, pêche, golf, athlétisme, kayak, etc.) avec 2 personnes maximum (ou plus, si elles vivent sous le même toit.)</li> </ul>		Sport	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les activités physique et sportives en extérieur pourraient être élargies à <b>plus de 2 personnes</b>, <u>après évaluation</u>.</li> </ul>
Voyages	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les voyages non-essentiels en Belgique et à l'étranger sont interdits.</li> </ul>		Voyages	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les <b>excursions</b> d'une journée pourraient être <u>envisagées</u> à <b>l'intérieur du pays</b>. (+ seconde résidence)</li> </ul>

# BELGIUM'S EXIT STRATEGY

POINT DE FOCUS

# ÉDUCATION

# Public visé



- **Écoles maternelles:** les leçons restent suspendues.
- **Écoles primaires et/ou secondaires:** reprise des cours à l'école pour maximum 3 années d'étude par niveau d'enseignement (avec un nombre de jours par semaine à déterminer). Les classes sont divisées en petits groupes et reçoivent des cours à l'école ou sont divisées en petits groupes et reçoivent une éducation mixte (à distance et en présentiel). Par dérogation au phasage proposé, la reprise peut commencer, sous forme de test, dès le 15 mai.
- Une priorité est mise sur les **années diplômantes**, sur les **étudiants ayant des besoins d'apprentissage spécifiques** (qui peuvent être invités individuellement par l'école) et sur les **orientations professionnelles**.
- Les écoles restent ouvertes pour l'**accueil des enfants** dont les parents travaillent dans le secteur des soins de santé ou dans d'autres secteurs essentiels et n'ont pas d'autre possibilité d'accueil pour leurs enfants pendant qu'ils travaillent
- Les **déplacements** effectués dans le cadre de l'enseignement sont considérés comme des déplacements essentiels.

# Principe général



Le principe général est de **minimiser le risque de transmission** dans le contexte scolaire en appliquant la distance physique, l'hygiène des mains et les masques buccaux.



Les **enfants ou le personnel présentant des signes cliniques** doivent rester à la maison, ainsi que les enfants et le personnel appartenant à des groupes à risque (ceux-ci seront définis en temps voulu). Ces enfants devront recevoir un enseignement à distance.

## Masques buccaux et équipements



Au moins les **élèves de plus de 12 ans et les membres du personnel** doivent porter un masque buccal ou une autre protection nez/bouche (masques artisanaux ou de confort, à condition qu'ils soient remplacés conformément aux directives) tout au long de la journée. L'utilisation de masques FFP2 n'est pas recommandée.



Le **personnel d'entretien et les agents de santé** doivent également porter des gants.



# Hygiène des mains



Tous les **élèves** et le **personnel** doivent **se laver les mains** (eau et savon ou gel hydroalcoolique):

- en entrant dans l'école,
- en entrant dans la salle de classe (après la récréation),
- après être allé aux toilettes,
- après avoir toussé ou éternué,
- après avoir utilisé un distributeur et
- avant de quitter l'école.

# Organisation des classes



- Dans la salle de classe, l'enseignement doit être organisé **en classes de 10 élèves maximum, avec un minimum de 4 m<sup>2</sup> par élève et 8 m<sup>2</sup> supplémentaires par enseignant.**
- Les **chaises et le banc** doivent être disposées de manière à ce que la distance entre les bancs soit aussi grande que possible, de préférence près des murs.
- Les **places** en classe doivent être fixes.
- Les **expériences** (chimie / physique / biologie) qui nécessitent un mouvement et/ou une interaction étroite entre les étudiants ne sont pas organisées.
- Le **cours d'éducation physique** peut être maintenu, mais doit être ajusté pour maintenir la distance physique, avec de plus grandes distances si l'effort se traduit par une respiration plus forte.
- Une **aération** plus forte que d'habitude doit être assurée, soit avec des systèmes artificiels (des instructions spécifiques sont données pour les systèmes de ventilation), soit par l'ouverture des fenêtres et les classes en plein air sont recommandées.

# Organisation scolaire



- Les **réunions préparatoires** avec le personnel devraient avoir lieu le plus possible par **vidéoconférence**. Pour préparer la reprise, le personnel peut toutefois être invité à venir physiquement à l'école avant la réouverture.
- Les **contacts avec les parents** doivent se faire via vidéoconférence et les réunions non essentielles devraient être annulées.
- L'**entrée de l'école, la sortie, les heures de jeu et le réfectoire** doivent être organisés de manière à respecter une distance  $> 1,5$  m par élève (soit une surface de  $7 \text{ m}^2$ ). Cela peut être organisé par des temps d'entrée/sortie plus longs et des temps de jeu et de réfectoire alternés.
- Les repas chauds ne doivent pas être servis dans le réfectoire. Les **repas froids (tartines)** sont préférés, de préférence en classe.
- Les **réunions d'organisation entre employés** se tiennent de préférence à l'extérieur ou dans un environnement avec un minimum de  $4 \text{ m}^2$  par employé.

# Toilettes



L'accès aux toilettes doit être **limité au nombre d'éviers et doit être pourvu de savon et de serviettes jetables.**

Des affiches doivent être placardées dans les toilettes pour rappeler aux élèves et au personnel de tirer la chasse d'eau avec le couvercle fermé.

# Le nettoyage



Les classes doivent être **nettoyées** (bancs, équipement, tout ce qui peut être touché à la main) **après chaque journée d'école et après chaque utilisation par un groupe d'élèves différent.**



Les sanitaires doivent être **vérifiés et éventuellement nettoyés deux fois par jour.**

# Premiers secours / élève ou membre du personnel malade et santé générale



Les parents d'élèves présentant des symptômes doivent être **contactés immédiatement pour récupérer leur enfant**. L'enfant et ses contacts doivent être testés.



Un **espace dédié** doit être prévu pour les élèves malades, équipé d'un **thermomètre digital à distance, de gants et de masques** pour la personne accompagnant les élèves pendant qu'ils attendent les parents. L'espace doit être **grand** et idéalement **bien ventilé**. Des accords devraient être conclus avec les CPMS afin que les élèves qui présentent des signes de détresse psychologique puissent être identifiés, soignés et orientés vers une aide professionnelle, en collaboration avec les parents.

# BELGIUM'S EXIT STRATEGY

## PHASE 3

# BELGIUM'S EXIT STRATEGY

Timing: au plus tôt **8 juin**

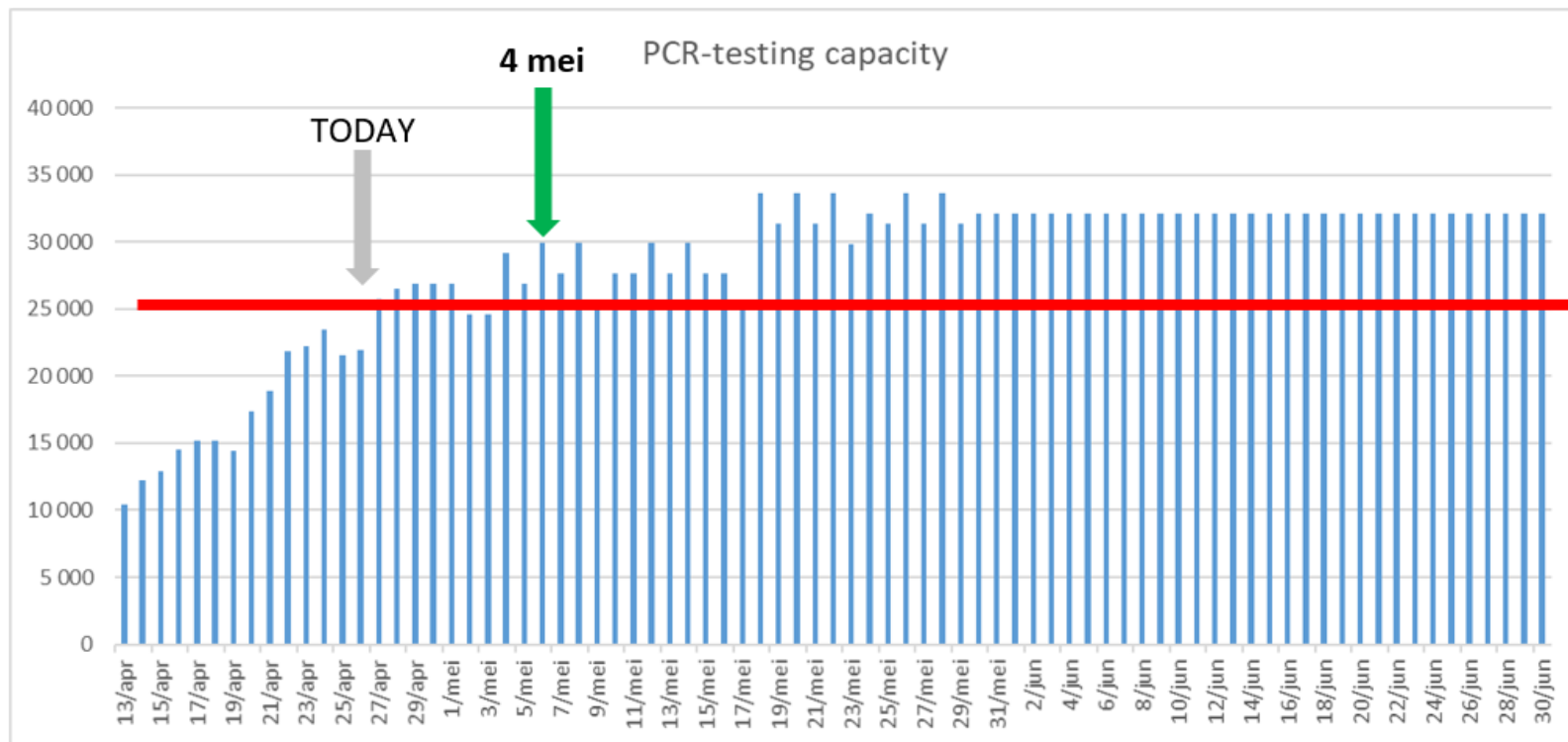
- Points à l'étude:
  - ❖ Les modalités de la réouverture éventuelle et progressive des restaurants et plus tard aussi des cafés et des bars, etc.
  - ❖ Camps de mouvements de jeunesse et stages d'été (décision pour fin mai)
  - ❖ Voyages de plus d'une journée (en Belgique et hors du pays)
  - ❖ Attractions touristiques (parcs zoologiques, parcs d'attraction, etc.)
  - ❖ Événements de plein air à plus petite échelle MAIS pas d'événement de masse de type « festival » jusqu'au 31/08



# LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

## BELGIUM'S EXIT STRATEGY

# DÉPISTAGE: QUELS TESTS POUR L'EXIT STRATEGY?



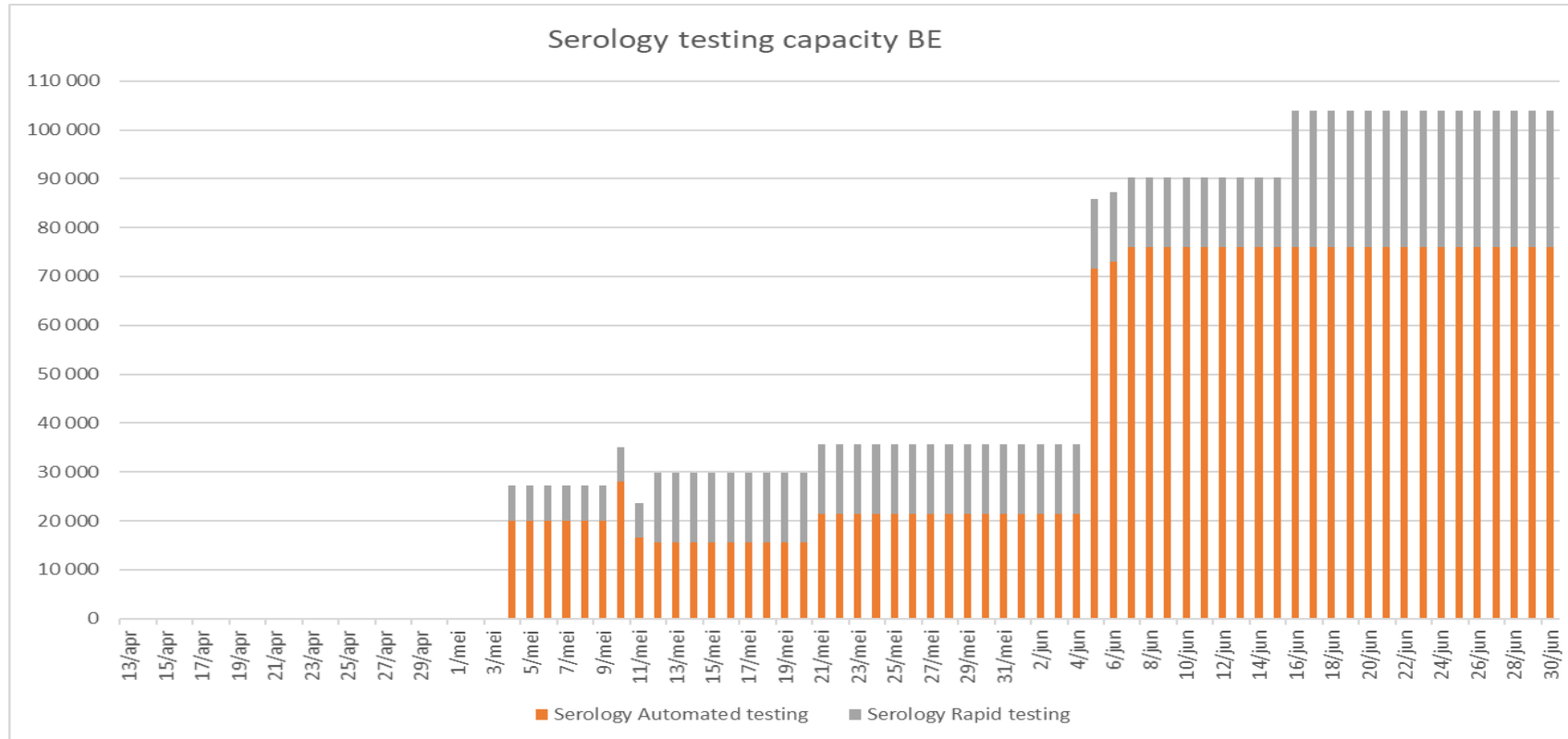
QUELLE CAPACITÉ POUR LE DÉCONFINEMENT?

25.000 à 30.000 **tests PCR** par jour

- Possibilité d'augmenter jusqu'à 45.000 unités.
- Laboratoires cliniques et plateforme fédérale
- Stocks en suffisance (>1,5 million à la mi-mai).

# BELGIUM'S EXIT STRATEGY

## DÉPISTAGE: QUELS TESTS POUR L'EXIT STRATEGY?



QUELLE CAPACITÉ POUR LE DÉCONFINEMENT?

La capacité des mois à venir est sécurisée pour répondre aux besoins futurs.

## CONTACT TRACING

### COMITÉ INTERFÉDÉRAL EN CHARGE DU TESTING ET TRACING

- **Stratégie coordonnée** entre les régions et les communautés, avec l'appui des experts fédéraux.
  - Développement d'outils et procédures communs (recrutement des agents, formation, organisation du travail)
  - Formation des agents (call center, travailleurs de terrain)
  - Suivi des indicateurs de réussite et optimisation des procédures
  - Stratégie de communication commune

## CONTACT TRACING

### ACTIONS À VENIR

- Instauration **d'un centre d'appel opérationnel** dans chaque Région et Communauté (pour un total de 2.000 ETP)
- **Création d'une plate-forme commune** pour gérer les centres d'appel (avec l'appui du fédéral)
- **Création d'une base de données commune** (avec l'appui du fédéral) pour organiser le travail des agents et le suivi des activités
- **Cadre juridique** élaboré par le gouvernement fédéral afin de protéger la vie privée dans le cadre de la création d'une application dont l'objectif est de soutenir le contact tracing « physique » sur base volontaire !
- **Démarrage du contact tracing** lors de la première phase de déconfinement.

# CONCLUSIONS

**ON COMPTE SUR VOUS !**

Le fait de ne pas (bien) respecter les consignes lors de chaque phase renforce le risque de devoir faire marche-arrière.

